Acheter des Dattes israéliennes pour Noël, est-ce une bonne idée ?

Les dattes étiquetées « Israël » proviennent, pour une grande part, de la vallée du Jourdain dont la partie la plus fertile est située en **Cisjordanie, territoire palestinien occupé.**

86 % des terres agricoles de la vallée du Jourdain ont été volées par Israël aux Palestiniens pour y implanter des colonies illégales dont la principale activité est la production de dattes. **Israël a aussi confisqué les ressources en eau de la vallée.**

En **refusant de distinguer les dattes issues des colonies** de celles provenant de son territoire et en les **étiquetant « Israël »**, ce pays bafoue la récente décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne et le **gouvernement français laisse faire.**

Près de 80 % des dattes étiquetées « Israël » sont exportées. La France importe environ 2300 tonnes par an de dattes israéliennes contre 500 tonnes de dattes palestiniennes.

N'ACHETONS PAS LES DATTES DE LA COLONISATION ISRAÉLIENNE !

ACHETONS DES DATTES PALESTINIENNES

pour soutenir l'économie de la Palestine et contribuer à sa résistance à l'occupation !

Association France Palestine Solidarité (AFPS) Mouvement pour une Action Non-Violente (MAN), Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Une Autre Voix Juive (UAVJ)

Contact :
afps54@laposte.net

Ne pas jeter sur la voie publique